

Jeunesse et Sports

REF : DJS2013044

Signataire : ML/SRC

Séance du Conseil Municipal du 19/12/2013

RAPPORTEUR : Omar AIT BOUALI

OBJET : Convention d'attribution de subvention entre la commune d'Aubervilliers et le Département de la Seine Saint-Denis sur le parcours mobilité de jeunes dans le cadre de la coopération européenne

EXPOSE :

Le Département de la Seine Saint Denis a lancé un appel à projets « Parcours Mobilité » dont l'objectif principal est d'encourager la mobilité européenne des jeunes en insertion. L'impact positif de la mobilité européenne des jeunes est reconnu par tous aussi bien en termes d'apprentissage, d'ouverture à l'autre ou d'élargissement des opportunités professionnelles.

Le Point Information Jeunesse y a répondu en proposant l'action « Je filme ma mobilité »

Le Point Information Jeunesse a pour habitude d'accueillir des jeunes en difficulté scolaire ou d'intégration. Au quotidien, les informateurs jeunesse suivent les jeunes dans tout leur environnement (santé, citoyenneté, formation, loisirs, etc.) et souhaitent favoriser leur autonomie, notamment dans leurs démarches administratives.

Le projet offrira l'opportunité à 4 jeunes issus des quartiers ZUS d'être sensibilisés aux problématiques culturelles, économiques et sociales dans les pays européens voisins. L'objectif est de permettre à ces jeunes de développer des notions de solidarité, de citoyenneté, d'encourager l'inter culturalité.

Ce projet permettra donc de favoriser l'inscription des jeunes du territoire dans un parcours d'insertion sociale et / ou professionnelle leur permettant d'accéder à la mobilité collective ou individuelle.

Le Point Information Jeunesse a pour ambition de devenir un pôle important de mobilité européenne et internationale sur la ville d'Aubervilliers.

Compte tenu de l'intérêt de cette action, le Département a décidé d'en faciliter la réalisation en allouant des moyens financiers.

La subvention d'aide au projet est d'un montant de 5000 €. Elle permettra de prendre en partie en charge les frais de transport, d'hébergement et de nourriture des 4 jeunes concernés, le complément étant assuré par le financement du pays d'accueil.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la Convention d'attribution de subvention avec le Département de la Seine-Saint-Denis.

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2013044

Signataire : ML/SRC

OBJET : Convention d'attribution de subvention entre la commune d'Aubervilliers et le Département de la Seine Saint-Denis sur le parcours mobilité de jeunes dans le cadre de la coopération européenne

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Considérant que le projet « Je filme ma mobilité » offrira l'opportunité à 4 jeunes issus des quartiers ZUS d'être sensibilisés aux problématiques culturelles, économiques et sociales dans les pays européens voisins,

Considérant que la mobilité européenne permet de renforcer la mise en œuvre d'une politique active en matière de jeunesse et de relations internationales, favorisant ainsi la citoyenneté, la découverte de la diversité culturelle,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE : le Maire à signer la Convention d'attribution de subvention d'un montant de 5000 € entre la Commune d'Aubervilliers et le Département de la Seine Saint Denis

DIT que les recettes seront inscrites au budget communal à l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction	code action
403	74	7478	422	PIJ

Le Maire adjoint
Djamila KHELAF

Reçu en Préfecture le : 27/12/2013

Publié le 24/12/2013

Certifié exécutoire le : 27/12/2013

Le Maire Adjoint
Djamila KHELAF